



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 115220

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'emploi et les non-diplômés. Une récente enquête du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) montre que « la galère des non-diplômés » continue 7 ans après le début de leur vie active, avec seulement 1 sur 2 (52 %) en CDI (contre 71 % pour les diplômés du secondaire et 85 % pour les diplômés du supérieur) et 22 % au chômage (contre 9 % pour les diplômés du secondaire et 5 % pour les diplômés du supérieur). Après 7 ans de vie active, les préoccupations des jeunes arrivés sur le marché du travail en 1998 perdurent au-delà de la période d'insertion professionnelle. 41 % gardent comme priorité de trouver ou conserver un emploi stable tandis que 34 % veulent progresser professionnellement et 25 % ménager leur vie hors travail. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître son sentiment à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115220

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 41